

AGIFImag

À LA UNE



CINQ ANS APRÈS

Le 10 décembre 2022 marquait le cinquième anniversaire de la mise en exploitation du Contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier, un anniversaire qui fait écho à ceux des lignes à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire et Sud Europe Atlantique, mises en exploitation en juillet 2017. Cinq ans après, force est de constater que ces projets sont un succès, à plusieurs égards.

Un succès opérationnel d'abord, car outre des délais et des coûts maîtrisés en phase conception-construction, les résultats obtenus par les équipes en phase exploitation-maintenance sont au rendez-vous, tous projets confondus. Une réussite de chaque instant obtenue tant par la mise en place, par les gestionnaires d'infrastructure et les sociétés de maintenance concernés, d'organisations nouvelles – basées sur la pluridisciplinarité des équipes – que par le développement d'innovations dédiées

tant à la recherche de la performance qu'à l'amélioration du cadre de travail des collaborateurs. Une réussite sur le plan environnemental, aussi, qui s'illustre par l'expertise d'équipes engagées et l'ampleur des actions, initiatives et moyens déployés en la matière (observatoires, fondations, fonds de dotation, partenariats avec les parties prenantes locales). Une réussite socio-économique, enfin, qui, dans ce momentum ferroviaire, ne demande qu'à être amplifiée par l'accroissement de la part modale du transport ferroviaire, trajectoire dans le cadre de laquelle chacun doit faire sa part – citons ici le projet d'atelier de maintenance de matériel roulant à grande vitesse porté par LISEA en périphérie de Bordeaux, ô combien nécessaire à l'arrivée de nouvelles entreprises ferroviaires. Les acteurs alternatifs de la gestion et de la maintenance d'infrastructures ferroviaires y sont pleinement engagés.

ÉCHOS DE NOS INFRASTRUCTURES

OC'VIA OBTIENT LE RENOUVELLEMENT DE SON AGRÉMENT DE SÉCURITÉ

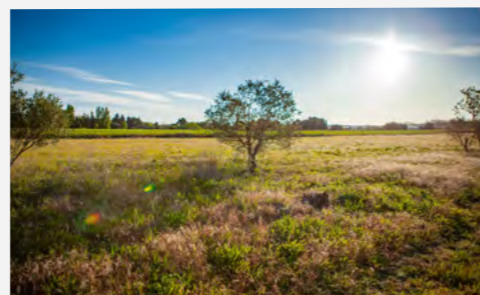


Après Eiffage Rail Express (ERE) et LISEA, c'est au tour d'Oc'Via, le gestionnaire du Contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier (CNM), de se voir renouveler son agrément de sécurité auprès de l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF). Renouvelé le 5 septembre dernier, celui-ci certifie le respect des exigences réglementaires de sécurité ainsi que la maîtrise des risques liés aux missions de gestionnaire de l'infrastructure. Fruit de la collaboration d'Oc'Via et Oc'Via Maintenance, la société en charge de la maintenance du CNM, cet agrément témoigne également de la qualité de l'organisation et des moyens mis en place par cette dernière en vue de garantir les

plus hauts standards en matière de sécurité des circulations ferroviaires, de disponibilité de l'infrastructure et de pérennité des installations.

TRANSITION DES TERRITOIRES : OC'VIA ET LE FONDS SEA POURSUIVENT LEUR ENGAGEMENT

Après avoir attribué une enveloppe de 500 000 euros à quinze projets dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt intitulé « Soutenir l'agriculture locale et durable », le Fonds SEA pour la transition des territoires, piloté par LISEA et MESEA, s'oriente désormais vers la transition écologique du secteur du bâtiment. Au terme de l'année 2022, le Fonds aura alloué un million d'euros en faveur de la construction durable, d'une part via la signature d'un partenariat avec Odéys, le cluster construction et aménagement durables de Nouvelle-Aquitaine, allouant 700 000 euros à des projets s'inscrivant dans la démarche « Bâtiment Durable en Nouvelle-Aquitaine » (BDNA), et, d'autre part, via un nouvel appel à projets doté d'un budget de 300 000 euros intitulé « Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables ». Du côté d'Oc'Via, le premier projet soutenu dans le cadre du partenariat « Territoires engagés pour la transition agroécologique, sociale et solidaire » (TerraEs) vient d'être annoncé. Oc'Via, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et France Active-Airdie Occitanie accompagneront la commune de Trèves (Gard) dans le cadre d'un projet de chèvrerie pastorale visant à redynamiser son agriculture et son tissu économique.



PHOTOVOLTAÏQUE : MESEA POURSUIT LE DÉPLOIEMENT SUR L'ENSEMBLE DE SES SITES



Après avoir installé des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures de ses bases maintenance, MESEA, en charge de la maintenance de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), vient de s'engager dans une nouvelle étape en signant avec SunMind, filiale de VINCI Concessions, un contrat de 30 ans visant à installer et gérer plusieurs zones de couverture et ombrières de parking dont la production sera injectée dans le réseau. Ces installations, qui seront déployées sur les sites de Villognon (Charente), Clérac (Charente-Maritime) et Nouâtre (Indre-et-Loire), permettront d'alimenter les trois départements concernés en électricité propre. Un projet conséquent

puisque ces installations d'une puissance totale de 4.7MWc fourniront 5500 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'une ville de 2500 habitants.

L'AGIFI EN BREF

UNE NOUVELLE ARRIVÉE AU SEIN DE L'AGIFI

Recruté par Meridiam en tant que Directeur d'investissement pour l'Afrique et l'Europe, Pierre-Emmanuel Beluche intègre l'AGIFI en qualité de représentant d'Oc'Via, en remplacement de Jean-François Marco, jusqu'alors Directeur du développement en charge de la France. Auparavant, Pierre-Emmanuel a notamment travaillé une dizaine d'années au ministère des Finances, d'abord au Trésor en tant qu'adjoint au Chef du bureau de l'Afrique subsaharienne, puis au sein de l'Agence France Trésor (AFT) en tant que Responsable des opérations de marché, en charge de l'exécution du programme de financement de l'Etat. En 2017, il est nommé Directeur exécutif pour la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et la Suisse à la Banque asiatique de développement (ADB) à Manille, avant de prendre la tête, en 2020, du bureau de la finance durable et de la régulation des entreprises, au Trésor, au sein du service du financement de l'économie.



AGENDA

18 au 19 Janvier 2023

50ème congrès de la mobilité intelligente ATEC ITS

30 Janvier 2023

Débat de TDIE sur la thématique : « Planification, sobriété, régulation : nos outils de politique publique des transports sont-ils adaptés à l'objectif de la neutralité carbone en 2050 ? »

7 au 8 Février 2023

Forum de l'Agence de l'Innovation pour les Transports

28 Mars 2023

SIFER

6 au 8 Avril 2023

Salon Drive to Zero

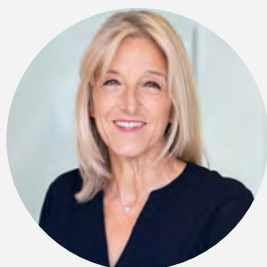
NOUVELLE DU SECTEUR FERROVIAIRE

FRET FERROVIAIRE : UNE DYNAMIQUE INVERSÉE ?

Quelles avancées depuis la publication il y a un peu plus d'un an de la Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire (SNDF) ? La 12ème journée Fret Ferroviaire du Futur et OFP, organisée le 23 novembre dernier à Paris, a permis de fournir de premiers éléments de réponse mitigés dans un contexte où la hausse du coût de l'énergie a un impact considérable sur les acteurs du secteur (pour certains, l'énergie représente 20% des coûts). L'année 2021 a pourtant marqué un tournant puisque la part modale du transport ferroviaire de marchandises a vu sa trajectoire progresser de 9,6% à 10,7%. Une progression notable qui cache une réalité plus positive encore si l'on observe le tonnage (32,4 milliards de tonnes-km transportées en 2020 contre 36 milliards en 2021) et l'évolution de la part modale du transport combiné rail-route (+16% de volume). Des chiffres encourageants au regard des objectifs de la SNDF (18% de part modale d'ici 2030), qui ne demandent qu'à croître. Pour cela, outre l'enjeu énergétique, la performance du réseau et la gestion des sillons et des plages travaux restent les priorités des parties prenantes au premier rang desquelles SNCF Réseau. Du côté des pouvoirs publics, Gouvernement et parlementaires souhaitent inscrire dans la durée le soutien financier aux acteurs du secteur, notamment à travers le prolongement jusqu'en 2027 des 170 millions d'euros d'aides financières destinées à l'exploitation des services de fret ferroviaire.



3 QUESTIONS À...



CAROLE DESNOST

Directrice Technologies, Innovation et Projets du groupe SNCF et
Présidente du Comité d'Orientation de la Recherche et
de l'Innovation de la Filière Ferroviaire (CORIFER)

Qu'est-ce que le CORIFER et quelle est sa feuille de route ?

Le Comité d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation de la Filière Ferroviaire (CORIFER) a été officiellement lancé le 14 novembre 2022, lors du premier Comité de Pilotage Ministériel Transports réuni à Nevers sous la présidence de Clément Beaune, ministre chargé des transports, et Roland Lescure, ministre chargé de l'industrie. La création du CORIFER avait été précédemment actée dans le cadre du Conseil Stratégique de la Filière Ferroviaire (CS2F). Le CORIFER regroupera autour du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et des ministères concernés les parties prenantes de la filière impliquées dans la R&D en France (industriels, opérateurs ferroviaires, gestionnaires d'infrastructures, acteurs académiques, collectivités territoriales, autorités organisatrices des mobilités). Sa feuille de route est en cours de déploiement, après une période de concertation et de travail collectif au sein de la filière.

Quel est le bilan de l'appel à manifestation d'intérêt CORIFER 2021 ?

L'AMI de 2021 a permis le dépôt de 46 projets, autour des six thématiques couvertes (Transition écologique et décarbonation de la filière ; Protection sanitaire et sûreté ; Nouvelles solutions technologiques au service de la performance et de la compétitivité ; Matériel roulant et service du futur ; Train léger et nouvelles

mobilités partagées ; Robustesse et adaptabilité du réseau ferroviaire digitalisé). À date, treize projets ont été validés pour financement par la comitologie France 2030, pour un montant d'aides d'État d'environ 180 M€.

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt va être lancé, quels sont ses objectifs ?

Le CORIFER travaille actuellement à la mise à jour de sa feuille de route, autour des thématiques préalablement validées (Efficacité énergétique et décarbonation ; Infrastructure ferroviaire résiliente, capacitaire et digitalisée ; Nouveaux leviers de mobilité de masse/Nouvelles mobilités partagées ; RER métropolitain ; Accélération du FRET ferroviaire ; Mobilité en zone peu dense / multimodalité ; Gestion des risques et nouvelles méthodes de conception et de fabrication). L'objectif sera de développer des solutions industrielles et de services permettant une mobilité écologique, fiable, robuste et sûre, une performance améliorée et une compétitivité renforcée de la filière.

